



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2026-04-28

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **28 avril 2026, de 19 h à 20h30**, en présentiel, au salon du personnel de l'école.

SONT PRÉSENTS :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| — Stéphanie Lavallée | — Mélanie Papineau |
| — Claudia Valcourt | — Marie Levasseur |
| — Sofia Dris | — Nathalie Lefebvre |
| — Karine Thibeault (substitut) | — Julie Paulin |
| | — Sophie Lussier (directrice) |

ABSENCE NOTIFIÉE :

- Vanessa Tanguay

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public.

INVITÉ (S) :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la séance s'effectue à 19h09. Mme Stéphanie Vallée souhaite la bienvenue aux membres.

2. Nomination d'une secrétaire

Mme Julie Paulin sera secrétaire pour la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Sophie Lussier rajoutera quelques points à l'ordre du jour. Mme Mélanie Papineau propose l'adoption de l'ordre du jour.

CÉ36-04-2026

Adopté à l'unanimité

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 24 février 2026 (Il n'y a pas eu de séance en mars)

CÉ37-04-2026

Mme Nathalie Lefebvre propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y a pas de public ce soir.

6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)

La formation doit être suivie par les membres au courant de l'année. Mme Lavallée effectue un simple rappel en ce sens.

Adopté à l'unanimité

POINTS D'APPROBATION

7. Établissement des principes d'encadrement des frais chargés aux parents en vue de 2026-27

CÉ38-04-2026

Mme Sophie Lussier rappelle qu'il faut réviser les principes d'encadrement des frais chargés aux parents chaque année. Ceci concerne : l'achat des fournitures scolaires, l'agenda, les frais de reprographie pour les activités de classe et les activités socioculturelles.

Matériel d'usage personnel (liste de fournitures scolaires que le parent doit procurer à son enfant)

- Pour chaque élève, la somme maximale à déboursé par un parent pourrait être de **60\$ pour le matériel d'usage personnel** (tout comme en 2025-26 et en 2024-25).
- Le montant des frais demandés aux parents pour l'achat du matériel pourrait différer d'une classe à l'autre en raison de la particularité de l'école et des approches pédagogiques différentes d'une classe à l'autre. Par contre, un écart maximal de 10\$ entre les classes d'un même niveau devra être respecté.
- L'achat chez plus d'un fournisseur doit être permis.
- Les fournitures scolaires usagées et en bon état peuvent être réutilisées (s'il y a lieu).
- Le choix de matériel apparaissant dans les listes de matériel d'usage personnel ne comporte pas de marque.
- Pour chaque item demandé, la quantité est raisonnable.

Activités éducatives complémentaires (sorties et animations spéciales)

- Pour chaque élève, la somme demandée à un parent pour les sorties éducatives ou autres activités éducatives complémentaires doit tendre vers le plus bas montant possible. Des mesures ministérielles seront utilisées en ce sens. Le montant maximum qui pourra être facturé est de **30\$** par enfant (tout comme en 2025-26 et en 2024-25). Les activités offertes seront riches et variées.

Agenda (commandé par l'école)

- Une soumission sera demandée pour nos futurs agendas scolaires. En vue de la prochaine année, le montant maximum suggéré pour l'agenda sera d'environ **13\$ (une augmentation de 1\$ par rapport à 2025-26)**, à la discrétion de chaque enseignante et en sus des frais en lien avec le matériel d'usage personnel.

Reprographie

- En 2026-27, malgré le fait que le coût unitaire à la copie sera de 0,04\$ par feuille (au lieu de 0,035\$ comme en 2025-26), que ce soit pour une photocopie recto ou recto

verso et nonobstant le format lettre ou légal. Nous maintiendrons le montant maximal à **7\$**.

En somme, le montant maximum qu'un parent pourrait avoir à déboursé pour l'année scolaire 2026-27 demeurera d'environ : **109\$** (tout comme en 2025-26).

À titre informatif, l'allocation qu'offre le gouvernement afin de couvrir les frais scolaires est d'environ **127\$** pour l'année 2026-2027.

Adopté à l'unanimité

8. Semaine de l'engagement parental FCPQ

Mme Sofia Dris nous informe De la Semaine nationale de l'engagement parental, soulignée par la Fédération des comités de parents du Québec. Les membres du CÉ sont favorables à ce que l'équipe des enseignants de l'école cible quelques parents bénévoles qui se verront remettre un certificat honorifique afin de souligner leur précieux engagement. Une résolution est prise à cet effet.

Adopté à l'unanimité

POINT D'ADOPTION (aucun)

POINTS D'INFORMATION

9. Ajustement de tarification pour le service aux dîneurs en vue de 2026-27

Mme Nathalie Lefebvre nous informe que ce sont des frais prescrits par le ministère. Le prix va passer de 1,98 à 2.03\$ par jour, pour un total de 365\$ par année.

10. Organisation scolaire 2026-27

Mme Sophie Lussier nous confirme qu'il y a un groupe de maternelle 5 ans de moins l'an prochain, pour un total de 17 groupes. 11 groupes en maternelle 5 ans, 3 groupes en maternelle 4 ans et 3 groupes AMIS. Un sondage sera envoyé aux enseignantes pour connaître leur intérêt à aller en maternelle 5 ans et 4 ans. Au besoin, une séance d'affectation-école aura lieu le 29 mai.

11. Parole à la représentante au comité de parents

Mme Sofia Dris nous informe des points discutés lors de la dernière rencontre.

Dans le district 4, il n'y a pas eu de candidature pour siéger au conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

12. Revitalisation de notre parcours naturel grâce aux sommes amassées avec nos campagnes de financement

Si notre demande au ministère est acceptée, les travaux pourraient commencer cet été. Toutefois, nous sommes toujours en attente d’une confirmation. Il pourrait y avoir des matériaux de structure existante qui pourraient être récupérés, mais cela restera à évaluer.

13. Parole au personnel de l’école

13.1 Personnel enseignant

Il y a eu de belles activités dans les dernières semaines : Futés de nature et Katam et ses tamtams. Les activités ont été fort appréciées par les enfants et les adultes. Il y a également eu une pièce de théâtre au pôle culturel, avec une belle morale à la fin. Les élèves de maternelle 5 ont bien apprécié, mais les maternelles 4 ans ont moins saisi les subtilités du style de pièce de théâtre.

13.2 Personnel professionnel

Les professionnels sont déjà à préparer la prochaine année scolaire. Prendre connaissance des documents remplis par les parents, continuer les contacts avec les parents. Dans les prochaines semaines, des activités de prévention seront déployées dans les différents milieux de garde du secteur. De plus, dans les prochaines semaines, des rencontres avec les intervenants des écoles satellites seront organisées afin de transmettre les informations pertinentes et en vue de la composition des futurs groupes de 1^{re} année. De plus, les TES et quelques enseignantes viendront aussi rendre visite aux élèves en juin.

13.3 Personnel de soutien

Les inscriptions au SDG se sont faites en ligne à nouveau cette année, pour une deuxième année. Le processus s’est fait de façon harmonieuse et s’est simplifié avec le nouveau programme. 175 élèves inscrits au SDG et 50 environ au dîneur.

Du 11 au 15 mai aura lieu la Semaine du service de garde avec de belles activités prévues par les éducatrices. Les TES organisent différentes activités pour les élèves et les parents (les couleurs pour encourager les Canadiens, les défis des TES aux parents).

Bientôt, les plans d’effectifs seront présentés également.

13.4 Direction

La planification de la prochaine année est déjà amorcée. La plupart des plans d’intervention sont révisés à cette étape-ci.

Les trois COP se poursuivent. Pour deux d’entre elles (développement sensori-moteur et transition), il reste une rencontre bilan.

Pour la COP climat sain et sécuritaire, il reste quelques rencontres. Le bilan des COP sera présenté à l’équipe-école le 26 août en AM.

L’équipe-école a participé au gala reconnaissance pour la COP du climat sain et sécuritaire et l’équipe n’a pas gagné. Le 6 mai prochain, l’équipe présentera aux directions la démarche réflexive active, en Table du primaire.

14. Autre(s) sujet(s)

14.1 Planification de notre dernière séance en juin (formule souhaitée)

Mme Sophie Lussier nous explique que l'on peut choisir différentes formules (boîte à lunch, table de desserts, débuté plus tôt) pour la dernière séance. Les membres proposent de s'informer auprès des traiteurs autour (la popotte de Steph, le garde-manger, sushi poké bol ou les plateaux traiteur de Métro) et choisir lors de la prochaine séance. Les membres substitut seront les bienvenus.

I4.2 Consultation du conseil d'établissement concernant l'adoption de la mise à jour des règles de fonctionnement du conseil d'administration du CSSP.

Mme Sophie Lussier présente le document.

Mme Sofia Dris remarque que le document a été bonifié afin d'augmenter l'inclusion en changeant certains termes.

Les membres du conseil d'établissement n'ont pas d'autre commentaire particulier à adresser.

I4.3 Réception du document sur le règlement de la délégation de fonctions et de pouvoirs.

À titre d'information, Mme Sophie Lussier nous présente le document « Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs » qui a été modifié le 21 avril 2026 et qui entrera en vigueur à compter du 29 avril 2026.

I5. Rappel de la date de la prochaine assemblée

Le 26 mai à 19h

I4. Levée de l'assemblée

Madame Stéphanie Lavallée propose la levée de l'assemblée à 21h.

CÉ40-04-2026

Adopté à l'unanimité

SIGNATURES :

_____ Stéphanie Lavallée Présidente du Conseil d'établissement	_____ Sophie Lussier Directrice de l'établissement
--	--